



© Nicolas Zentner

L'enfer étant pavé de bonnes intentions, le vieux thème soixante-huitard selon lequel la discipline serait fasciste a repris du service sous des dehors plus présentables, ceux de la psychologie positive et de son funeste rejeton pédagogique, l'éducation positive. C'est, par exemple, dans cet esprit progressiste qu'un article de Madame Tarisayi de Cugnac intitulé « Éducation positive, les cinq clefs pour comprendre » publié sur un site intitulé Mykidishappy (Mon petit est heureux: qui serait assez méchant pour vouloir que son enfant soit malheureux?) explique comment il faut rompre avec « nos vieux réflexes éducatifs », ceux qui reposaient encore sur la transmission de principes éthiques par l'autorité des parents, voire, le cas échéant, par celle des professeurs et des représentants de la loi.

### IDÉOLOGIE DÉVASTATRICE

La dame en question se présente comme « formatrice en Discipline Positive certifiée par les Drs Jane Nelsen et Lynn Lott, les fondatrices de cette méthode », un diplôme qui bien évidemment n'existe nulle part. Dans cet article que je cite parce qu'il est typique de cette idéologie dévastatrice (mais des milliers d'autres vont désormais dans le même sens, Madame Caroline Goldman étant une des rares psychologues à entrer courageusement en résistance contre ces délires modernistes), Madame de Cugnac nous invite à « remplacer la discipline par l'autodiscipline », à utiliser des « outils de parentalité qui remplacent les punitions par des jeux » (comme c'est gentil !), la « discipline positive,

# NE PLUS DISCIPLINER LES ENFANTS, VRAIMENT ?

par Luc Ferry, écrivain et philosophe

n'utilisant ni cris, ni punition, ni chantage, ni menace, ni récompense ». Ben, voyons ! Pour y parvenir, il faut juste que la « relation parent-enfant soit égalitaire afin que l'on respecte les besoins de chacun », les adultes ne devant plus envoyer les enfants se coucher, mais plutôt se coucher devant eux et surtout cesser de prétendre « en savoir plus qu'eux » (sic).

Dans le même sens, un livre de Fabrice Midal, *Foutez-vous la paix !* lui aussi typique de ce courant de « pensée » (ou d'absence de pensée...) propose un chapitre intitulé tout simplement : « Cessez de discipliner vos enfants ! » comme si ce n'était, hélas !, pas déjà trop souvent le cas. Quelle bonne idée, en effet, la recommandation de cet avatar mielleux de Mai 68 consistant à appliquer à l'éducation l'idéal de bonheur défendu tous azimuts par la psychologie positive. On y lit encore ceci, qui me laisse songeur : « Quand nous intimons l'ordre à un enfant de se retirer dans sa chambre, nous entendons que dans sa solitude, il va réfléchir à son comportement et comprendre qu'il a mal agi. Ce n'est évidemment pas ce qui se produit. L'enfant va s'isoler et il va ressasser l'injustice de cette punition et se désoler, non pas de son comportement, mais de l'injustice de ses parents. »

### CONFUSION TOTALE

Quiconque y réfléchira comprendra que cette analyse repose sur une confusion totale entre punition et injustice, confusion que les enfants ne font d'ailleurs pas, une sanction proportionnée à la faute leur paraissant la plupart du temps comme juste, méritée,

mais aussi comme le principe même de la différence entre vengeance et justice !

En juillet dernier, le ministère français du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles publiait un guide destiné à tous les établissements d'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans, y compris bien sûr les petites classes de l'école primaire (les « maternelles »). Dans ce texte inspiré de A à Z par la psychologie et l'éducation dites « positives », on apprend que « quelle que soit l'émotion qui anime l'enfant (joie, peur, colère, agacement, tristesse...), son expression est favorisée par l'adulte et non pas empêchée. Les professionnels mettent en place un cadre éducatif qui n'a surtout pas pour fonction de discipliner l'enfant, mais de le sécuriser. Les professionnels n'adoptent pas d'approche punitive dans le cas où les enfants ne respectent pas le cadre. Lorsque l'enfant ne répond pas aux règles, limites et interdits, la punition (paroles dévalorisantes, aller au coin, isolement...) est proscrite par la loi, elle est contre-productive ».

Cette nouvelle incarnation du « il est interdit d'interdire » avec sa « déconstruction » de tous les visages de l'autorité, est encensée par Isabelle Filliozat, une des papesses de l'éducation positive qui publie sur son site un article intitulé tout simplement « Hourrah ! ». Cette dame jubile en effet à l'idée qu'un référentiel officiel publié par le ministère interdise enfin toute discipline : « La « juste distance » dont on nous rabâchait (sic !) les oreilles laisse place à une juste proximité ! On y lit que les pleurs des petits ne sont jamais des caprices ou des tentatives de manipulation de la part de l'enfant. Il est rappelé que le cadre est là pour sécuriser l'enfant et non pour le discipliner... Et il est écrit noir sur blanc que la punition (paroles dévalorisantes, coin, isolement) est proscrite par la loi. »

#### **FILE DANS TA CHAMBRE !**

Merveilleux, en effet ! Fini le rapport à la loi et les limites éducatives, ainsi que l'autorité des professeurs et des parents ! Caroline Goldman, auteur d'un excellent livre intitulé *File dans ta chambre ! Offrez des limites éducatives à vos enfants* (quelle horreur !) a rédigé, avec Élisabeth Badinter, une chronique cosignée par une dizaine de professionnels de l'enfance qui, avec beaucoup de justesse et de bon sens, pulvérissent ces âneries postsoixante-huitardes. On y lit notamment ceci, que je tiens ici à citer : « Sous la plume des rédacteurs de ce guide tous les enfants sont subitement devenus des enfants polytraumatisés appelant réparation, toute obéissance est devenue signe de soumission et toute sanction est devenue maltraitance. Les rédacteurs n'ont pas hésité à réinterpréter les lois. La « convention des droits de l'enfant » de 2019 a bien mentionné parmi les maltraitances « l'isolement » de l'enfant, évoquant une exclusion radicale sur le plan sociorelational – par exemple en lui interdisant toute activité extérieure ou en l'enfermant dans une cave pendant des journées entières. Mais les rédacteurs du guide

ont semé la confusion en assimilant cette maltraitance à la « mise à l'écart temporaire hors de l'espace commun ». On reconnaît aisément le courant idéologique « positif » quand on lit que l'agressivité des enfants n'existe pas. L'agressivité y est donc régulièrement renommée « émotion » et les poussées pulsionnelles « tempêtes émotionnelles ». Nier l'agressivité pulsionnelle de l'enfant et sa quête normale de limites éducatives, considérer que tous les enfants sont dépressifs et polytraumatisés, encourager l'expression de toute frustration sans cadre et assimiler toute mise à l'écart à une violence éducative relève d'une posture insensée et dangereuse. » Bien vu et bien dit !

Pas de malentendu, les auteurs sont évidemment hostiles à toute forme de châtiment corporel, reste qu'enoyer « au coin » ou dans sa chambre un enfant qui en a mordu ou frappé un autre n'a rien de « traumatisant ». C'est même tout l'inverse : c'est ce qui peut le structurer, lui donner des repères sécurisants, commencer à lui faire comprendre que par amour on doit le conduire à respecter les lois.

#### **« L'ÉDUCATION POSITIVE OUBLIE L'ESSENTIEL, À SAVOIR QU'UNE ÉDUCATION RÉUSSIE COMPORTE TOUJOURS TROIS MOMENTS : L'AMOUR, LA LOI ET LES SAVOIRS. »**

Dans son livre, Caroline Goldman insiste sur un point essentiel : l'éducation sans interdits ni sanctions fabrique des enfants qui seront plus tard rejetés, voire honnis par les autres, car ils se croiront tout permis, ce qui les rendra, non pas « bien dans leur peau », mais odieux.

L'éducation positive oublie en effet l'essentiel, à savoir qu'une éducation réussie comporte toujours trois moments : l'amour, la loi et les savoirs, disons de manière allégorique, Jésus, Moïse et Socrate. Vouloir se passer des deux derniers au motif qu'il faudrait à tout prix être « bienveillant » vis-à-vis d'enfants forcément toujours bons par nature est non seulement une erreur, mais une faute pathétique, car elle nous conduira peu à peu vers une société invivable. Encore une fois, il ne s'agit pas de revenir « en arrière toute », de restaurer des formes d'autoritarisme que les années 60 ont parfois critiqué à juste titre, seulement de faire comprendre qu'en passant de l'autre côté du cheval, on ne rend service à personne, surtout pas aux enfants. ■